

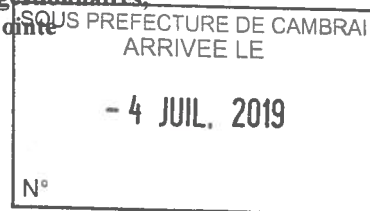
Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Séranvillers-Forenville - 59567
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du Patrimoine Eaux		
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	. Riot Borniava . Riot des Saules . Ruisseau du Ravin de l'Arbre A.P. du 09/12/1970	Ddtm
II.2	Utilisation de certaines ressources : communications		
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D. 142 : 03/05/1889	Conseil Départemental
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Ligne : TER BUSIGNY - SOMAIN	Sncf
T.5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	.Aérodrome de CAMBRAI - EPINOY A.M. du 07/05/1981 .Aérodrome de CAMBRAI - NIERGNIES A.M. du 23/08/1973	Dgac
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI - NIERGNIES et de CAMBRAI - EPINOY	Dgac
II.3	Utilisation de certaines ressources : télécommunications		
PT.3	TELECOMMUNICATIONS Servitude relative aux câbles du réseau national	Câble T.R.N. F116 Artère LILLE - REIMS Tronçon Cambrai - St Quentin	Anfr
III	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

Pour les adresses des gestionnaires,

Voir liste ci-jointe



Vu pour être annexé à la
délibération n° 0017 2019
du 28/06/2019
le Maire
M. Bernadette
Bussiet

